

ROBE de la MARIÉE

Le blanc, comme couleur nuptiale, est d'introduction relativement récente dans nos campagnes. Elle s'est produite dans la seconde moitié du 19e siècle, à la fois sous l'influence de la diffusion du dogme de l'Immaculée Conception et sous celle des villes. Au 18e siècle le costume de la mariée était partout en France multicolore avec prédominance du rouge. Dans le Morvan, la robe de mariée était de couleur voyante avec une préférence pour le bleu.

Les mariages étaient célébrés en deux jours consécutifs jusqu'à l'orée de notre siècle. Le premier jour les époux se rendent à la mairie et à l'Eglise accompagnés de tous les invités de la noce, la mariée arbore une grande robe blanche immaculée. Le lendemain la famille proche entoure les jeunes époux lors de la cérémonie "**pour les ancêtres morts**", la mariée porte une robe toute noire.